

MONDIALISATION, MULTILATÉRALISME
ET GOUVERNANCE GLOBALE

Emmanuel DECAUX

Introduction

Jean AUDOUZE

La diplomatie en sciences

Michel MATHIEN

*De WikiLeaks à Murdoch. Relations internationales, transparence
et dérives de l'information*

INTRODUCTION

PAR

EMMANUEL DECAUX (*)

Nous vivons dans un monde instantané, transparent et amnésique, en oubliant l'opacité des choses et la complexité des temporalités. Une information chasse l'autre, comme la mauvaise monnaie chasse la bonne. La gouvernance mondiale elle-même est prise au piège de ce *zapping* permanent, passant d'une crise à l'autre, d'un sommet à l'autre, sans avoir le temps de se concentrer sur le long terme. Les *self-fulfilling prophecies* tiennent lieu de politiques anticycliques. Les références historiques et les lois mémorielles sont mises au service de l'actualité la plus immédiate. Seules les sciences dures semblent échapper aux effets de mode des apprentis sorciers.

Les deux articles de cette rubrique, consacrée à une mondialisation en quête de multilatéralisme, tendent à nous rappeler les tendances lourdes, derrière l'éphémère. Avec Jean Audouze, l'«Internationale scientifique» prend toute sa réalité. Il s'agit d'une longue histoire, marquée par les échanges entre les civilisations, qui depuis les Lumières a pris la forme d'une «République des savants», conversant à travers toute l'Europe, dont l'expédition d'Égypte avec son cortège d'académiciens est l'illustration paradoxale jusqu'au récent autodafé de la place Tahrir. On sait moins que l'expédition de Morée, entreprise sous Charles X pour défendre la Grèce opprimée, aura elle aussi son volet archéologique, avec Edgar Quinet. La montée des nationalismes européens trouvera son pendant dans les écoles rivales, se battant pour des fouilles ou des manuscrits. Après la guerre de 1870, Mommsen n'était plus fréquentable à la Bibliothèque vaticane. Un Renan comme un Pasteur démissionnaient de leurs titres honorifiques, en rompant avec leurs correspondants allemands.

Dans le même temps, les premières Unions administratives étaient mises en place pour diffuser et partager les progrès techniques, avec l'Union télégraphique internationale en 1865, le Bureau des poids et mesures en 1875, l'Union postale universelle en 1878... L'émulation n'allait pas sans de sourdes rivalités au sein du Bureau des longitudes pour remplacer le méridien de Paris par le méridien de Greenwich, mais la France prenait sa revanche en garantissant la pérennité du système métrique. Encore aujourd'hui l'UIT est maître du «temps universel». On retrouvera ces riva-

(*) Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

lités technologiques, avec leurs enjeux en termes de marché mais aussi de prestige jusque dans la défense gaullienne du procédé SECAM, face au modèle dominant, comme M. Longuet défend l'avion *Rafale* aujourd'hui.

La mobilisation des savants au service de la guerre moderne a connu un tournant en 1914-1918. La guerre elle-même devenait scientifique, se faisait dans les laboratoires comme dans les usines, tandis que le général Ferrié utilisait la tour Eiffel comme une antenne géante pour les pionniers du premier Centre de radio-télégraphie. Avec l'esprit de la SDN, la coopération internationale intellectuelle reprend tout son essor. Les congrès de l'Institut international de physique Solvay réunissent les plus grands savants, juxtaposant les prix Nobel dans une même photo de groupe. La montée du nazisme, en chassant les savants juifs, puis la course à l'atome et la construction de la bombe atomique donneront une dimension tragique à la coopération scientifique, sur fond d'espionnage et de maccarthysme. Face aux responsabilités morales du savant, de nouveaux mouvements pacifistes, parfois manipulés, verront le jour après guerre, comme le mouvement Pugwash, qui recevra le prix Nobel de la paix en 1995. Ce qui frappe, c'est l'engagement au service des droits de l'homme de nombreux savants et la solidarité internationale autour d'une figure emblématique comme celle d'Andreï Sakharov, auquel le prix Nobel de la paix sera attribué en 1975.

Dans un article nourri de son expérience directe de la diplomatie scientifique, notamment auprès du président François Mitterrand, Jean Audouze décrit une série d'initiatives internationales nécessitant des équipements sophistiqués de plus en plus coûteux, qui impliquent des consortiums puissants, depuis la création du CERN jusqu'à celle du CNES, donnant une nouvelle échelle à l'aventure humaine. En dehors de rares spécialistes, on a oublié la figure d'un Léon Brillouin, un ancien de l'équipe du général Ferrié, qui a participé aux rencontres Solvay et a enseigné la physique théorique au Collège de France, avant de travailler sur les radars dans le cadre de l'effort de guerre américain et de devenir aux Etats-Unis un pionnier de *La science et de la théorie de l'information* (1), nous permettant une transition entre les deux volets de la rubrique.

Avec l'étude de notre ami Michel Mathien, on aborde en effet l'aspect le plus individuel, sinon libertaire, des nouvelles technologies de l'information. Tocqueville avait déjà remarqué que la liberté de la presse était absolue aux Etats-Unis, dans une sorte de loi de la jungle, alors que la censure régnait en Europe. Depuis l'origine, deux conceptions philosophiques de la liberté se trouvent ainsi confrontées, face à la diffusion des «fausses nouvelles» ou des rumeurs, mais aussi des «mauvaises nouvelles» ou des informations sensibles. Là aussi, la technique peut constituer un moteur ou un verrou. La

(1) «Léon Brillouin, des ondes à l'information», *La lettre du Collège de France*, n° 28, juil. 2010, pp. 34-35.

victoire de la liberté de la presse acquise au XIX^e siècle sera remise en cause par le monopole des ondes. Dans un premier temps, les technologies ont imposé une intervention des pouvoirs publics, comme le souligne le décret-loi de 1926 organisant la radiodiffusion nationale comme un service de l'Etat : *«la liberté de la radiodiffusion est une impossibilité physique autant que juridique; le nombre de longueurs d'ondes utilisables dans l'état actuel de la technique étant limité, il n'est pas possible de donner la liberté à tous sans produire une cacophonie et un brouillage nuisible aux auditeurs comme aux émetteurs»* (2).

Le développement des nouveaux medias permet de revenir au principe d'une liberté absolue, face aux murailles que tentent de dresser les Etats, pour des impératifs sécuritaires ou des exigences morales. Les textes de base en matière de droits de l'homme traduisaient déjà une conception très ouverte de la liberté d'expression *«sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière»*, même s'ils prévoyaient, comme l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, la possibilité de *«soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisation»*. Il est significatif qu'une génération après, l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques élargisse pour l'individu *«la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique ou par tout autre moyen de son choix»*. La technologie n'a fait que renforcer l'interprétation de plus en plus limitée des restrictions jugées nécessaires dans une société démocratique, qu'il s'agisse de secret professionnel ou d'ordre public. Pourtant, le Code pénal incrimine les atteintes au «crédit public» au même titre que la fausse monnaie. Le danger est bien sûr celui des deux poids et deux mesures : d'admirer les *bloggers* chinois ou arabes, mais de dénoncer les *hackers* turcs qui s'emparent du site du Sénat lorsque celui-là examine une proposition de loi sur le génocide arménien, comme les Anonymous, qui s'attaquent à l'Elysée ou à Vivendi, d'assimiler l'opposition politique à la pornographie, comme le fait Vladimir Poutine, ou d'utiliser les manipulations des services secrets de Ben Ali pour jeter l'opprobre sur un ministre tunisien à travers les réseaux sociaux du «printemps arabe». On imagine déjà une guerre cybernétique, paralysant le système nerveux d'un Etat, en rappelant que l'informatique est née au Pentagone.

Reste à savoir si une société de l'information parfaitement anarchique, n'obéissant qu'aux seules lois du marché, répond encore aux critères de la «société démocratique», au sens de la Convention européenne ou du Pacte. La gouvernance numérique ne consiste pas seulement à vendre les noms de domaine, comme on partage les longueurs d'ondes. A notre époque d'idéo-

(2) Ministère des PTT, *Annuaire de la radiodiffusion nationale*, 1934, p. 8.

logie de la transparence, on peut relire une formule rapportée par Albert de Broglie, le grand-père du prix Nobel de physique : «*Madame Swetchine considérait la foi dans la doctrine révélée comme une glace dont le mérite est de laisser passer la lumière et qui perd son prix si une fissure imperceptible en intercepte le moindre rayon*» (3). De l'ordre moral à la physique nucléaire, science et conscience se retrouvent dans un jeu de miroir.

(3) Cité par Jean GUITTON, dans la préface à l'ouvrage d'Owen CHADWICK, *John-Henry Newman*, Cerf, 1989, p. XI.